



l'édito



Notre commune reprend son rythme de vie après une période de confinement et d'inquiétude. La pandémie est sur le déclin mais il nous faut rester vigilant·e·s et conserver nos gestes barrières. Les activités estivales vont permettre de beaux moments de rencontres et de partages comme la fête de la musique fortement appréciée par toutes et tous. 14 juillet et 15 août sont en préparation et d'autres temps associatifs animeront les rues de Mens cet été.

Lors de la campagne électorale, nous avons prôné le dialogue et les temps d'expression. Que des personnes aient des idées à exprimer, est tout à fait normal. Je souhaite, toutefois, privilégier les temps de concertation plutôt que les expressions sauvages sur les façades des maisons mensoises. Cette expression agressive ne permet pas de droit de réponse dans sa forme. De plus cela a mobilisé un employé municipal une demi-journée et donc coûté de l'argent public pour remettre en état des façades privées. Venez dans les commissions thématiques pour connaître et échanger sur les projets possiblement en cours.

Dans ce numéro, vous trouverez un supplément, inspiré d'un fascicule déjà existant. D'abord voulu à destination des touristes, il est tout autant utilisable par les mensois·es. Il évoque toute la richesse de notre patrimoine et l'étendue des possibilités que nous offre notre territoire.

Je vous souhaite un bel été à toutes et tous.

PIERRE SUZZARINI

LE MARCHÉ !



« Mais il est où le marchand de... ? » « Il va encore falloir que je retrouve mes marques ! » Pouvait-on entendre dans les rues de Mens le 6 juin...

Déconfinement et nouvelles règles obligent... il nous a fallu, en concertation avec les commerçants réfléchir rapidement à une nouvelle organisation du marché. Notre objectif était de repositionner de l'activité dans Mens et de le faire avant la saison estivale.

Trois sites ont donc été retenus : la halle, la place de la mairie comme de tradition et la place Tannon Bonnet comme porte d'entrée depuis le Breuil, garantie de plus de visibilité pour les touristes de passage et de plus de clients pour les exposants.

Après quelques difficultés de départ, la satisfaction semble désormais l'emporter samedi après samedi. Plus d'espace donne une meilleure visibilité aux produits des exposants ; les clients retrouvent leurs marques et de nouvelles habitudes s'installent. Un nouveau souffle de vie pour les marchands, les commerces, les bars, les restaurants et l'ensemble du village !

Merci aux marchands d'avoir joué le jeu du changement, aux riverains impactés les samedis et mercredis et aux clients toujours fidèles.

Reconnus et appréciés des mensois·es et triévois·es, nos marchés ne sont pas seulement des lieux d'approvisionnement mais aussi des lieux de convivialité et d'échanges qu'il nous faut valoriser.

GILLES BARBE

Reprise du 1 juillet au 26 août du marché des producteurs et artisans créateurs. Mise en place d'une navette entre les parkings et le marché (voir encart).

PREMIÈRES RENCONTRES, PREMIÈRES ACTIONS, PREMIERS PROJETS.

SOCIAL, VIE QUOTIDIENNE

Une première réunion de travail de la commission « vie quotidienne » s'est tenue le 15 juin bien que celle-ci ne soit pas encore au complet. Cette dernière travaillera en collaboration avec la commission animations sur certains sujets afin de limiter le nombre de réunions.

Le printemps a été particulier du fait de la crise sanitaire. Des manifestations n'ont pas eu lieu, la fête des mères et pères, l'accueil des nouveaux habitants... Nous envisageons éventuellement de les reporter à l'automne.

Les employés communaux ont nettoyé le cimetière (tonte, utilisation d'un désherbeur thermique) resté fermé pendant le confinement en dehors des obsèques. Les allées vont être nettoyées. Marc Dolci est chargé de suivre l'évolution avec Marine Curtil, secrétaire de mairie.

Depuis notre prise de fonction le 25 mai, nous étudions les dossiers qui nous sont délégués. Pour ma part, je prends connaissance de ceux concernant le social, l'attribution des logements communaux avec un état des lieux sur le terrain. Je remercie Anne-Marie Barbe pour sa fructueuse passation de pouvoir en ces domaines.

FLORENCE LORENZI, 1^{ère} adjointe, en charge du social et de la vie quotidienne



ANIMATIONS, ASSOCIATIONS, SPORT, CULTURE ET PATRIMOINE

Lors de la campagne nous avons déjà émis le souhait de remettre en place la fête de la musique. C'est aujourd'hui chose faite. Nous terminons maintenant les préparatifs pour le 14 Juillet, le feu d'artifice ayant été retenu par nos prédécesseurs que nous tenons à remercier.

En parallèle, des rencontres ont eu lieu avec des associations, le service culture de la Communauté de communes en la personne de Delphine Pelloux et l'Office du tourisme afin d'appréhender au mieux le lien entre la commune et la CCT.

Une première réunion de la commission associations a déjà eu lieu. Elle sera étoffée avec des habitants et habitantes de Mens qui souhaiteront nous rejoindre. Toutes les idées seront les bienvenues.

FRANÇOISE STREIT, 3^e adjointe, chargée de l'animation, associations, sport, culture et patrimoine



ÉCONOMIE, COMMERCE, ARTISANAT, AGRICULTURE, ALIMENTATION, FORÊT, TOURISME

La première urgence était de relancer l'animation économique dans notre village au regard des difficultés rencontrées par certains commerçants du fait du confinement. D'où le repositionnement rapide du marché du samedi dans le centre bourg avec la mise en place d'une nouvelle organisation en concertation avec les producteurs et revendeurs. Organisation réalisée par Danielle Montagnon, Marc Dolci et moi-même, en collaboration avec l'ASVP Marc Terrier, Alain Faure et Pascal Martin. La relance et la dynamisation du marché des producteurs du mercredi à partir du 1^{er} juillet sont également en préparation.

La deuxième urgence était d'accueillir les porteurs de projet. Les écouter et comprendre leur projet pour ensuite étudier quel accompagnement pourrait proposer la mairie à certains d'entre eux. La compétence économique est portée par la Communauté de communes du Trièves pour les projets structurants. Pour autant, notre commune avec tous les partenaires volontaires, peut participer à son dynamisme par le développement d'activités. C'est ce que nous nous engageons à réaliser.

Ces quelques mois de confinement nous confirment que les activités de l'économie sociale et solidaire ont toute leur place dans l'économie locale et que promouvoir la responsabilité citoyenne au regard des enjeux sociétaux et environnementaux est nécessaire et souhaitable. Nous aurons la possibilité d'en débattre et de porter des projets pour notre commune.

La concertation au sein des différentes commissions sera l'occasion de donner plus de sens et de pragmatisme aux orientations et décisions à prendre, avec toujours en arrière fond la sensibilité aux transitions.

GILLES BARBE, 2^e adjoint en charge de l'économie



URBANISME, POLITIQUE DU LOGEMENT ET MOBILITÉS

Le premier travail consiste à assurer la continuité. Recevoir les habitant.e.s, répondre à leurs questions et écouter leurs remarques sur les dossiers individuels d'urbanisme avant l'achat d'une maison ou avant le dépôt d'un dossier de permis de construire par exemple. Alice Argoud, secrétaire de mairie chargée de l'urbanisme et de l'eau, qui assiste à ces RdV quand c'est utile, instruit les dossiers. Le maire et la commission d'aide à l'urbanisme composée d'élu.e.s sont là pour élargir la réflexion. L'ancien maire est sollicité pour les dossiers sur lesquels il est intervenu. Nous nous efforçons d'apporter aux mensois.e.s les éléments techniques ou réglementaires qui leur permettent de mener leurs projets dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à prendre RdV !

Juillet verra le lancement des commissions ouvertes aux habitant.e.s par une rencontre commune. Ensuite, chaque commission travaillera en autonomie. Dès lors, nous nous pencherons sur les règles d'urbanisme et d'architecture, sur le Programme de Requalification des Espaces Publics et la revitalisation du centre historique, sur le logement, sur les mobilités et dans deux groupes de travail : sur le Pré Colombon et sur le site de l'ancien silo, dès que le compromis de vente sera signé. Vous pouvez encore vous inscrire !

En liaison avec le délégué aux travaux et en continuité avec le mandat précédent, nous travaillons sur l'étude d'aménagement de la rue des Alpagnes (l'eau et l'assainissement et la sécurisation des déplacements), avec la Maison du département, le cabinet d'études Verdi et Square Paysages. Avec ces deux derniers, nous envisageons les suites de l'étude de sécurisation des déplacements et d'abord, les réunions publiques prévues dans le cahier des charges.

Mens, pôle fort de la politique de mobilités du territoire en plein essor : covoiturage et auto partage, accès au train, vélos à assistance électrique... une réflexion menée en partenariat avec la CCT.

CLAUDE DIDIER, délégué à l'urbanisme, à la politique du logement et aux mobilités

COMMUNICATION, PARTICIPATION

Le TUM repensé pendant la période de confinement a pu être rapidement mis en œuvre dès le déconfinement annoncé pour être distribué dans vos boîtes aux lettres le plus tôt possible. Aujourd'hui composé d'élu.e.s et de proches soutiens, le comité de rédaction est désormais ouvert aux mensois.e.s. Nous tenons à ce que chacun.e puisse se sentir investi.e et entendu.e.

Nous nous sommes dans un premier temps consacré.e.s pleinement à l'élaboration du TUM, outil qui nous semblait attendu. Nous mettons maintenant le site Web de la Mairie à jour. Nous l'approvisionnerons régulièrement de nouvelles informations.

Vous retrouverez sur le panneau d'affichage, mis à jour également régulièrement, les dernières nouvelles communales et les manifestations.

Nous vous rappelons que presque toutes les commissions vous sont ouvertes (voir TUM de juin, p3) et vous invitons à vous inscrire via la mairie directement ou sur le site www.mairie-de-mens.fr/contact/

EMMA CHABERT, déléguée à la communication et à la participation

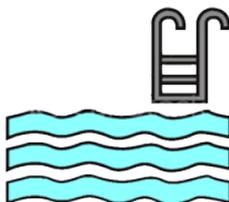
TERRITOIRE, MUTUALISATION ENTRE COMMUNES

Un conseil communautaire hybride s'est déroulé le lundi 22 juin avec d'une part, des nouveaux et nouvelles élu.e.s et pour partie, des ancien.ne.s pour les 6 communes concernées par le 2ème tour du 28 juin. C'est également l'ancien exécutif qui gère les affaires courantes. Son ordre du jour ne comportait donc que des points techniques et de fonctionnement habituel. Le nouveau conseil communautaire pour ce mandat sera installé le 10 juillet.

En parallèle, en tant que Maire de Mens, ancien chef-lieu de canton, je souhaite mettre en place un groupe de travail avec les communes voisines pour réfléchir aux différentes mutualisations possibles (au niveau matériel et en terme de projets locaux et d'intérêt territorial). Des rendez-vous avec les Maires des communes concernées ont été pris. L'idée est d'avoir plusieurs échelles de projets, avec des territoires et des interlocuteurs adaptés aux besoins de chaque projet.

PIERRE SUZZARINI, maire

OUVERTURE DE LA PISCINE AU PUBLIC À COMPTER DU 27 JUIN.



EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES ONT ÉTÉ MISES EN PLACE AFIN D'ACCUEILLIR LE PUBLIC EN TOUTE SÉCURITÉ :

DU 27 JUIN AU 31 AOÛT TOUS LES JOURS

Tranches Horaire	Désinfection
Maximum 150 personnes	9h00 - 10h00
10h00 - 12h00	
Sortie de l'eau à 12h00	12h00 - 12h30
12h30 - 14h30	
Sortie de l'eau à 14h30	14h30 - 15h00
15h00 - 17h00	
Sortie de l'eau à 17h00	17h00 - 17h30
17h30 - 19h30	
Sortie de l'eau à 19h30	

Susceptible d'évoluer si la réglementation le permet durant l'été
VESTIAIRES, TOBOGGAN ET PATAUGEOIRE FERMÉS
Ouverture en cours de saison si la réglementation l'autorise

AIDEZ-NOUS À MAINTENIR LA PISCINE OUVERTE EN
RESPECTANT LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET PROTOCOLES
AFFICHÉS À L'ENTRÉE ET AUX CAISSES.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

GÉRARD CHEVALLY



INDEMNITÉS DES ÉLU·E·S

La gestion d'une commune demande aux élu·e·s d'investir beaucoup de temps, ils doivent d'être toujours à jour de leurs compétences et endosser de plus en plus de responsabilités.

Aussi, la nouvelle loi « engagement et proximité » promulguée le 27 décembre 2019 vise à revaloriser les petites communes et leurs élu·e·s. Ainsi ses articles 92 et 93 revalorisent les indemnités du maire et des adjoints. En contrepartie l'état augmente sa dotation particulière élu.e local.e (DPEL) pour accompagner cette évolution. Le conseil municipal ne peut plus intervenir sur le montant des indemnités de Maire sauf si ce dernier le demande expressément.

Lors du conseil du 9 juin, j'ai demandé au conseil de diminuer de 25% le montant de mon indemnité légale. J'ai aussi demandé à mes adjoint·e·s de ne pas prétendre aux maximum de leur possibilité pour pouvoir faire une attribution à même hauteur aux conseiller·ère·s délégué·e·s.

Ainsi, nous avons un conseil dont les délégations sont largement réparties et dont les conseiller·ère·s sont tou·te·s à égalité de reconnaissance. Nous sommes dans l'esprit de la loi en permettant à des personnes jeunes et actives de pouvoir dégager du temps professionnel pour leur engagement municipal.

PIERRE SUZZARINI

TARIFS

Adultes : 16 ans et +	par tranche de 2 heures : 1,00€
Enfants : 4-16 ans	par tranche de 2 heures : 0,50€
- 4ans	gratuit
Abonnement Adultes	carte 10€ / 11 x 2 heures
Abonnement Enfants	carte 5€ / 11 x 2 heures
Abonnement saison	
- respect des sorties par tranche horaire	
	Adulte droit illimité 43€
	Enfant droit illimité 25€
	Famille droit illimité 98€

Trièves
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

• La communauté de Communes du Trièves met à jour l'annuaire des pratiques culturelles et sportives de son site Internet :

www.cc-trieves.fr/activites-culturelles-et-sportives

Les associations sont invitées à transmettre par mail à
m.farcats@cdctrieves.fr

les mises à jour et détails de leurs activités pour 2020 - 2021.

LES TIQUES



Depuis le début du printemps, les tiques sont présentes dans notre beau pays. Ce sont des acariens parasites vivant dans les zones boisées et humides, mais aussi dans les prairies, les parcs...

Les tiques s'accrochent à la peau des animaux (on parle de morsure plutôt que de piqûre). Il s'agit le plus souvent d'animaux sauvages (plus rarement d'animaux d'élevage). Une fois fixées à la peau, les tiques se gorgent de leur sang. Si l'animal est infecté par la bactérie *Borrelia*, la tique devient alors porteuse du germe.

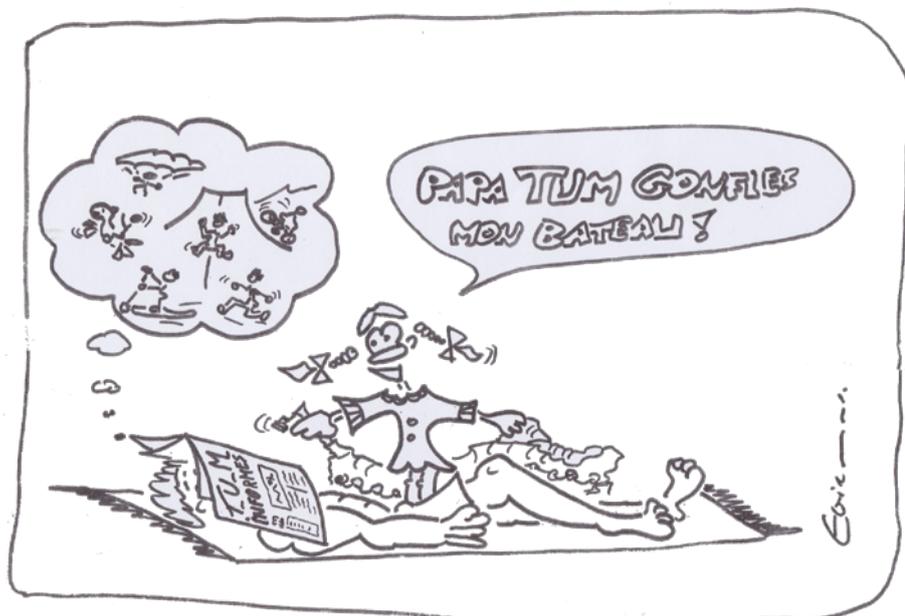
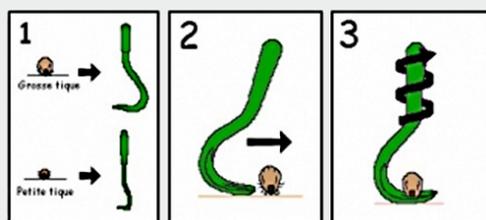
Si une tique contaminée par la bactérie *Borrelia* mord un être humain, elle peut lui transmettre la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Il est donc important, au retour d'une promenade, de procéder à une inspection minutieuse et de retirer au plus vite les tiques fixées à la peau et se trouvant sur les vêtements. Utiliser pour cela, un tire tique ou crochet à tique vendu en pharmacie, qui permet de la retirer facilement en la faisant tourner *. Désinfectez l'endroit de la morsure après l'extraction, avec quelques gouttes d'huile essentielle de Tea tree (5 ou 6 fois dans les heures qui suivent) ou une solution désinfectante à base d'alcool à 70° ou de chlorhexidine. Inspectez ensuite régulièrement la zone piquée, au moins pendant un mois, afin de noter une éventuelle rougeur locale – dans ce cas consultez impérativement un médecin.

Des chaussures fermées et des vêtements couvrants, resserrés aux poignets et aux chevilles sont recommandés. Une couleur claire permettra de mieux repérer une tique à la recherche d'un point d'entrée.

ÉTIENNE GÉRARD avec l'aide de l'équipe de la pharmacie

* Utilisation d'un tire tique :

3. le tire tic doit être tourné (en sens inverse des aiguilles d'une montre de préférence) et non tiré vers le haut, au risque de laisser la tête de la tique sous la peau. Penser à désinfecter le tire tic après l'extraction. (Images extraites du site «Care vox Partageons l'info santé» par le comité de rédaction).



Le conseil s'est tenu le mardi 9 juin, à la salle des Sagnes, en présence d'un public restreint, une dizaine de mensois-es.

L'essentiel de l'ordre du jour était consacré à l'attribution des délégations de fonctions aux conseillers municipaux et leur répartition au sein de quelques instances extérieures. Toutes les propositions de nominations et d'ouverture aux conseillers de la minorité présentées par le maire ont été votées à l'unanimité.

Seul le point sur le montant des indemnités allouées aux membres du conseil a fait débat et été adopté avec une majorité de 12 voix pour et 3 voix contre.

L'intégralité du compte rendu est disponible sur le site de la mairie.

MAIRIE DE MENS :

Téléphone : 04 76 34 61 21
Télécopie : 04 76 34 65 64
Courriel : com@mairie-de-mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 9h à 12h

LA DÉCHETTERIE :

Ouverture au public :

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIERS : 04 76 34 61 59

KINÉS : 04 76 34 62 30

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLES MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU TERRITOIRE :

04 76 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

Reportages

Réédition de l'exposition
sur les fenêtres de la Mairie de MENS

LES VEGETALES

Cette année, pandémie et faute de temps n'ont pas permis la réalisation d'un nouveau projet. En accord avec Pierre Suzzarini, le nouveau maire, et l'équipe municipale nous avons décidé de présenter les œuvres de l'an dernier. Deux nouvelles toiles, seulement, seront réalisées.

En 2019, à l'initiative, de François Girardet, et avec le soutien de l'association Trièves action tourisme, 8 toiles de 2m/2m, installées au premier étage, sur la façade de la mairie étaient exposées du 13 juillet au 31 août.

Le rapport de l'humain à la Nature, tel était le propos de cette installation reflet des inspirations croisées des trois artistes, sur les végétales, chacun avec ses singularités.

Pour Nicole Miard : le rapport de l'humain au végétal, prendre soin, l'immersion dans la nature, l'apaisement par l'immobilité des plantes.

Pour François Girardet : conscient du bonheur que nous rencontrons au sein de cet environnement du Trièves, deux toiles, la beauté et la sérénité ; conscient que l'action des hommes va nous priver de ces bonheurs, une troisième toile, la détérioration de la planète.

Pour Pascale Riccoboni : une plongée dans le détail des fleurs, cette nature qui revigore, nous fait danser, donne de la motivation et l'envie d'agir.

Cette installation sera visible à partir du 1er juillet jusqu'au 31 août 2020 pour le plaisir de tous.



Quelle foire ! la fête des Transitions aura bien lieu cette année du 18 au 20 septembre avec pour thème :

QUEL TRIÈVES POUR DEMAIN ?

Deux axes pour cette édition : le changement climatique, qui nous invite à repenser nos façons d'occuper le territoire, de s'y déplacer, de se nourrir... et l'éducation, un levier important dans la prise de conscience des conséquences climatiques.

Si vous souhaitez soutenir sa préparation, soyez les bienvenu.e.s ! Les groupes bénévoles signalétique, stand point info, participation des visiteurs, cuisine du samedi soir, buvette, visites, montage et démontage du marché (qui aura lieu cette année le samedi !), rangement... suivants auront besoin d'aide. Des créneaux de 2 heures seront proposés.

Retrouvez très prochainement le programme sur notre site internet quellefoire-trieves.fr !

Contact David : au 06.47.38.46.98
ou par mail trievestransitionsecologie@tutanota.com

34^E RALLYE REGIONAL DU TRIEVES

& 2ème Rallye régional VHC
01 & 02 août 2020

Coupe de France des Rallyes – Challenge des Rallyes du Comité Rhône Alpes – Challenge Patrice MONTAGNAT

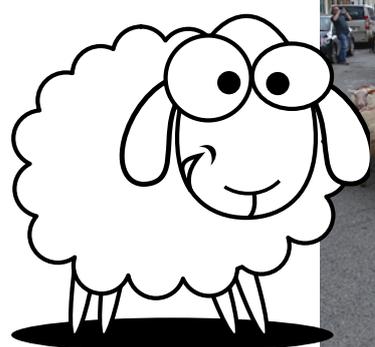


<https://www.asadauphinoise.com/nos-epreuves/rallye-du-trieves/>

TRANSHUMANCE



Pas de distanciation sociale pour les moutons en route pour La Salette dans les rues de Mens !





C'ÉTAIT LE 21 JUIN !



Bivouac



Madame Zola trio



Sainte Rita et Nina à la Démone



Synonym"



Bleu comme orange



La Clique

Une belle journée de soleil musical dans notre commune.

**LA FÊTE DE LA MUSIQUE
LE RETOUR !**

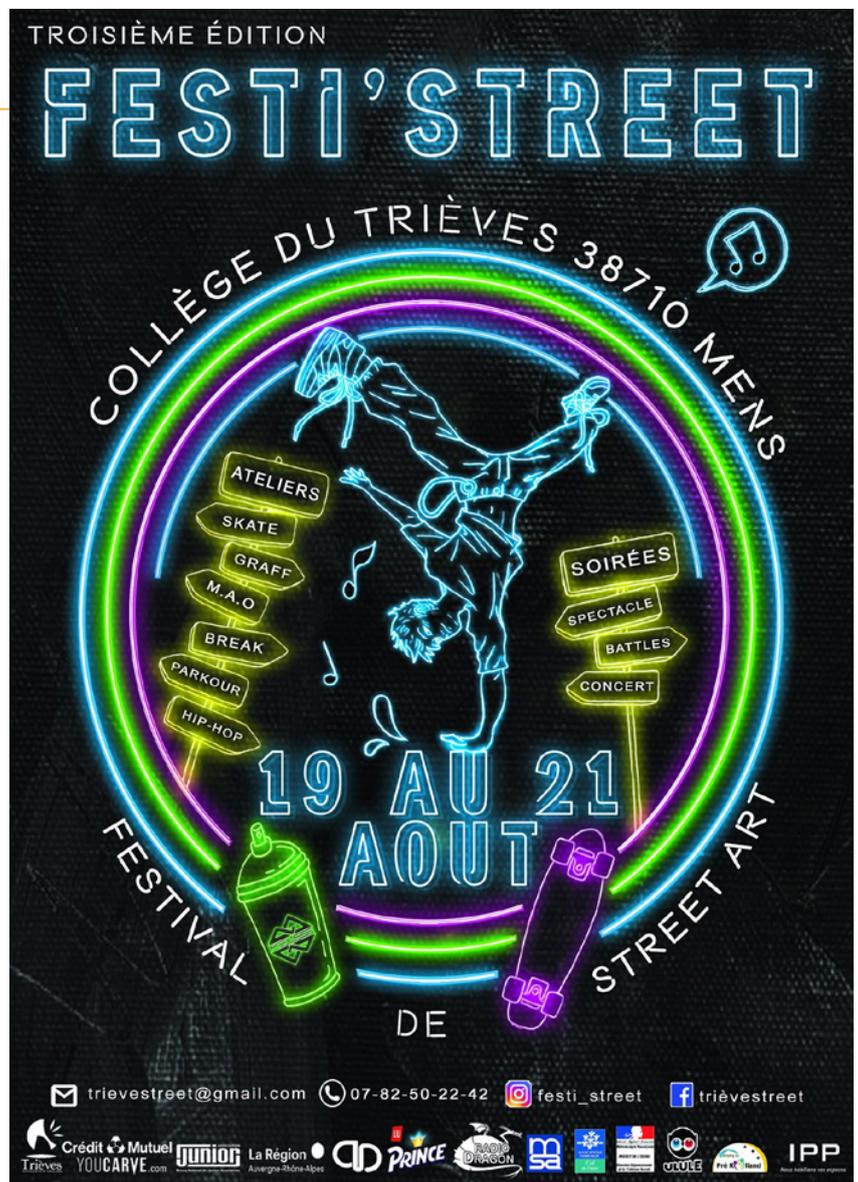
Merci aux musiciennes et musiciens, danseuses et danseurs, fanfarones et fanfarons. Que cela augure un bel été convivial pour toutes et tous.

Festi'street

Festival d'art urbain en milieu rural.

LE STREET
À L'HONNEUR

DU 19 AU 21 AOÛT
DANS LE TRIÈVES !



Malgré les événements récents et le contexte actuel, les membres de la Junior Association Trièvestreet organisent la troisième édition de leur festival intitulé « Festi'street » dans l'enceinte du Collège du Trièves à Mens.

Des ateliers encadrés par des intervenants professionnels se tiendront toutes les après-midis. Vous pourrez alors pratiquer ou découvrir ces différentes disciplines : skate, graff, musique assistée par ordinateur (MAO), hip-hop (debout et break) et Parkour.

Également au programme, diverses soirées comme un contest de skate ; un spectacle de danse hip-hop et contemporaine composé de quatre compagnies différentes telles que Nextape, &VASION, La Nomaderie et In Extensio ; des battles de hip-hop avec différentes catégories d'âge allant des moins de 15 ans au plus de 40 ans ; et enfin, une soirée concert avec dans un premier temps une scène ouverte, suivie du groupe Resca en première partie du groupe LAMUZGEULE.

De plus, un concours de graff est organisé où notre intervenant Nicolas Strazzeri sélectionnera les trois plus beaux graffs réalisés dans ses ateliers tout au long du festival. En parallèle, se tiendra une exposition de graff/dessins sur le thème de la danse où les visiteurs devront à leur tour élire les trois plus belles œuvres.

Sur place vous pourrez retrouver une restauration Bio et locale, un stand de maquillage, un stand de radio, divers espaces de jeux et de repos, une brocante « street art », notre boutique, un artisan fabriquant de skate... mais surtout une équipe motivée et à votre écoute ainsi qu'une atmosphère conviviale et familiale.

Nous ferons de notre mieux pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Toute l'équipe Trièvestreet vous attend pour Festi'street 3 !

3 - 8 août 2020

Une proposition de MENS ALORS! en collaboration avec le tissu associatif de Mens et Radio Dragon

Au cœur de l'épidémie que nous traversons, étourdis par des injonctions contradictoires, nous avons décidé d'annuler la 17^e édition du festival Mens Alors ! et avons communiqué en ce sens.

Dans ce même communiqué, nous avons évoqué de marquer notre présence sur le territoire en fonction des conditions sanitaires, des possibilités artistiques, des envies, des désirs...

Alors que l'été arrive à peine, et que les injonctions restent floues, nous avons décidé de nous associer au tissu associatif local pour proposer une semaine d'événements artistiques qui ne seront pas une édition du festival Mens Alors !

Une semaine pour se retrouver, jouer, créer, échanger, réfléchir, se questionner, se rassembler, ... Il y aura une résidence d'artiste, des rencontres artistiques improvisées, des débats à bâtons rompus, des concerts... Nous en profiterons pour réfléchir et questionner nos métiers, nos pratiques au milieu de ces grands chambardements.

Qu'allons nous fabriquer ?

Le programme se met en place, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer quelques points forts, il sera enrichi dans les prochains jours ; le public sera convié pendant quatre jours à venir observer le travail artistique, les répétitions, la création, la mise en forme, le « work-in-progress » mais également à participer.

Le fruit de ce melting pot se donnera pendant les matinées du vendredi et du samedi et lors de la dernière soirée.

AVANT PROGRAMME : (sous réserve de modifications et des contraintes sanitaires imposées en août)



Lundi 3 août - Mardi 4 août - Mercredi 5 août et Jeudi 6 août

Résidence novembre / 10h à 12h et de 15h à 18h

D'autres propositions à venir

Vendredi 7 août 2020

9h30 La Résidence de novembre # 1 / Concert,

11h Déambulation dans Mens avec Reder Nouhaj



15h Balade Giono + Guest et dégustation / Vignes de Prébois Domaine de l'Obiou (en partenariat avec Paysages -Paysage)

18h Apéro Poésie /Boulevard Édouard Arnaud entre café des Arts et Conan et Gaufrette

20h Le BAL : Impérial Orphéon

Samedi 8 août 2020

10h La Résidence de novembre # 2 / Concert

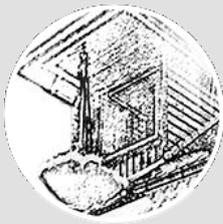
12h Chateau de Montmeilleur : Garden Picnic, Impromptus

Concert dès 14h00 avec

- Single Room : Rafaëlle Rinaudo/Emilie Lesbros
- Theo Ceccaldi trio « Django »
- Sourdurent



Ce programme va s'enrichir dans les prochaines semaines : programme complet disponible dans les commerces et à l'office du tourisme courant juillet et sur le site www.mensalors.fr



LE COMITÉ DES FÊTES

Nous sommes en 2006. Un groupe d'amis, à peine majeurs pour la plupart, nostalgiques des fêtes de village vécues dans leur enfance, rêve d'une association qui leur permettrait d'organiser leurs propres manifestations.

Leur motivation : raviver l'animation dans le bourg, proposer des événements qui rassemblent les habitants, redonner vie aux traditions et préserver l'âme de Mens.

Quelques formalités administratives plus tard, le comité des fêtes de Mens, dissout depuis des années, reprend vie sous la présidence de Nicolas Faure.

Un très bel élan se met en place et plusieurs manifestations voient le jour (bals, olympiades à la piscine, concours de belote, concours sportifs divers) dont la traditionnelle fête du bourras, attendue par tous !

Depuis des années, le comité des fêtes s'engagent également, en collaboration ou bien simplement renfort, avec d'autres associations sur des manifestations de plus grande ampleur.

Les années passant, les ambitieux adolescents sont maintenant tous pères ou mères de famille, actifs dans leur vie professionnelle.

La fréquence des manifestations s'est amoindrie (en particulier cette année pour les raisons sanitaires liées au covid19) mais la passion, l'engouement et la bonne humeur restent leur moteur.

A l'heure actuelle, le bureau se compose de quatre filles. Lauriane Jossierand, présidente depuis 4 ans, a pris la succession de Nicolas Faure. Marie Lara, vice-présidente depuis la création du comité des fêtes. Laurène Marcou, trésorière depuis 4 ans. Audrey Darier-Chatelain, secrétaire depuis 4 ans également. Autour de ce bureau gravite une vingtaine de bénévoles, fidèles, courageux et toujours au rendez-vous sur les manifestations.

Le comité des fêtes, avec l'assouplissement des règles sanitaires va reprendre, peu à peu, ses activités. Prochain rendez-vous le samedi 15 août. Ce jour-là, la matinée sera bien animée avec le marché et la foire. L'après-midi à partir de 15 h, au centre de Mens, divers stands et jeux permettront à petits et grands de mesurer leur adresse et leur sens de l'équilibre.

L'après-midi s'achèvera par la traditionnelle montée du bourras.

En soirée animation musicale au programme.

Venez nombreux participer à ces animations et n'oubliez pas que le comité des fêtes, présidé par Laurianne, a toujours besoin de bénévoles.

SAMEDI 15 AOÛT
MARCHÉ + FOIRE + FÊTE DU BOURRAS



Le commice agricole en 2019



LA FÊTE DES HABITANTS ÉVOLUE ET DEVIENT UN FESTIVAL DE RUE : LA RURALE.

Cette année, une trentaine d'habitants et d'associations se sont réunis pour créer et inventer cet événement nouveau dans le paysage culturel triévois.

D'abord prévu en juin, le festival aura finalement lieu les 28-29-30 août du vendredi au dimanche soir entre Mens, Clelles et St-Sébastien.

Les associations du Trièves sont toujours invitées à proposer quelque chose (il est d'ailleurs encore possible pour les associations de se greffer au programme - contactez Stéphanie au 0766059918) Cette année, en plus, il y aura au programme : des spectacles vivants, une déambulation, un bal, un banquet, du clown, du théâtre, de la musique... Il y en aura pour tous les goûts et tous les publics !

Alors n'hésitez pas et invitez vos amis et vos voisins ! Comme la fête de la musique nous l'a bien rappelé, la rue est un espace de vie à habiter collectivement. Tous à la Rurale, pour ne pas que la rue meure !

RADIO DRAGON, C'EST VOTRE RADIO !



On vous accueille place de la Halle à Mens du mardi au vendredi de 14h à 18h, pour parler de vos idées d'émission, de vos envies musicales, de la manière dont vous pouvez soutenir ce projet...Le studio vous est également ouvert chaque jeudi de 18h à 19h30, pour le « Cœur du Dragon », l'émission de direct hebdomadaire qui a repris le relais de « Salut à toi! », afin que vous veniez passer vos infos en direct, ou simplement pour assister à l'émission.

Contactez nous à l'adresse radiodragon@poivron.org ou au 09 80 83 62 78 Écoutez Radio Dragon sur 104,4 et 96,8FM ou sur radiodragon.org

TERRE VIVANTE FÊTE SES

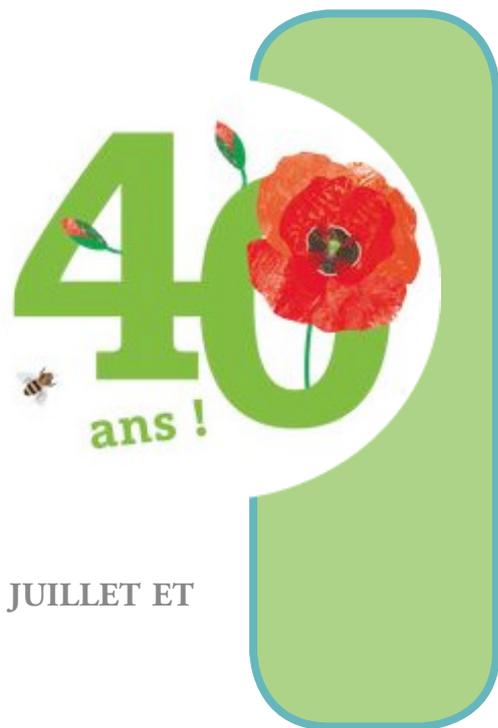
Terre vivante est une entreprise coopérative (SCOP) engagée au service de l'écologie depuis près de 40 ans.

30 salariés, qui partagent savoir-faire et conseils pratiques pour faire avancer l'écologie au quotidien grâce aux livres, au magazine de jardinage « Les 4 Saisons du jardinage » et au Centre écologique.

Les triévois bénéficient du Pass Trièves à 1 € pour toute la saison, pour une visite, une promenade, un pique-nique ou tout simplement se détendre sous l'arbre à palabres...

LE CENTRE EST OUVERT TOUS LES JOURS EN JUILLET ET AOÛT DE 11H À 18H

Plus d'infos : centre.terrevivante.org / 04 76 34 80 80



Mixages

INFORMATIONS ÉTÉ 2020

ACCUEIL DE LOISIRS / SÉJOURS

Un objectif : permettre l'accès aux vacances et aux loisirs à tous les enfants et les jeunes du territoire en favorisant la rencontre, la citoyenneté et la découverte.

Inscriptions ouvertes à partir du 17 juin et validation des inscriptions à partir du 24 juin.

Attention toutes les inscriptions se font via le portail famille :

<https://portail.aiga.fr/v4/login.php5>

Accueils de loisirs

*Des accueils de loisirs
De 3 à 11 ans
Réservation à la semaine ou journée*

*À partir de 11 ans
Des semaines «Ados»
Avec trois après-midis d'activités plein air
et un bivouac sur 2 jours*

Séjours

*Enfants
7-10 ans
Du 13 au 17 juillet
Du 24 au 28 août*

*Pré-ados
11-13 ans
Du 6 au 10 juillet*

*Ados
14 ans et +
Du 20 au 24 juillet*

EN JUILLET

Du 6 au 10
Du 13 au 17
Du 20 au 24
Du 27 au 31

EN AOÛT

Du 17 au 21
Du 24 au 28

Des activités qui privilégient le plein air et la découverte : balade, cabane, jeux, nature...

De petits groupes :
10 à 12 enfants pour 2 encadrants

Toutes nos activités tiennent compte des réglementations sanitaires

- Équipes renforcées et formées aux gestes protecteurs
- Distanciation
- Masques si nécessaire pour les encadrants (les enfants ne sont pas tenus au port du masque)
- Lavage des mains régulier et désinfections quotidiennes
- Effectifs et brassages limités

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.

Accueil Mixages
Amélie Sulak
04 76 34 27 02

LES PERMANENCES GRATUITES

Architecte Conseil
sur RdV : 04 76 34 49 13
04 76 34 44 29

Avocat Conseil
sur RdV : 04 76 34 27 02

**Permanences Territoire
Zéro Chômeur Longue Durée**
par téléphone
projet Pep's
infos : 06 73 69 55 57

Espace info Energie
par téléphone
sur RdV : 04 76 14 00 10

ADIL (infos liées au logement)
par téléphone
sur RdV par mail :
contacts@adil-isere.com

EXPOSITION

**dessins des élèves de l'atelier
de dessin de Solenn Allain**
jusqu'à fin juin dans les rues de Mens

UNE AUTEURE MENSOISE



retrouvez toutes les actualités de Mixages sur



Espace de Vie Sociale « Mixages »

153, rue du Dr Senebier 38710 Mens - 04.76.34.27.02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr





Les salles de cinéma peuvent ré-ouvrir leurs portes. Les villages de l'Écran vagabond vont donc progressivement redémarrer leurs séances.

À **MENS**, en été, c'est sous la Halle pour des projections en plein air, à la tombée de la nuit.

21 H 00 ou 21 h 30

Consultez régulièrement le site de l'écran vagabond pour prendre connaissance de l'évolution de la programmation et des conditions d'accès aux séances.

Jeudi 4 juillet
20h30

Maison pour tous
St Jean d'Hérans

Film français, belge
Comédie, romance
(1h38)

Plein tarif : 4,50€
Tarif réduit : 3,50€
(enfant et abonnement)

Renseignements sur :
www.ecranvagabond.com



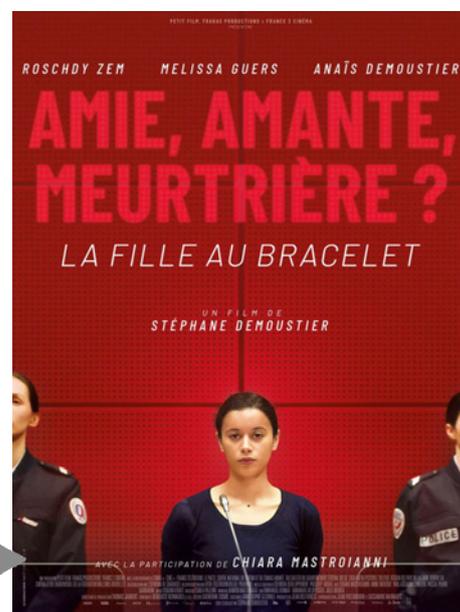
Vendredi 10 juillet
20h45

Salle Jean Giono
Celles

Film américain
Aventure, Drame, Famille
(1h40)

Lundi 20 juillet
20h30

Salle polyvalente
Sinard
Film français
Drame, judiciaire
(1h36)



J'ai toujours aimé les mots. La richesse de la langue, orale comme écrite. Alors de l'amour des mots au plaisir d'écrire, il n'y a eu qu'un pas.

Le Jeu Tue L. est mon premier roman. L'histoire d'une « Elle ». Une femme retrouvée sans vie. Et c'est parce qu'elle n'est plus qu'on s'intéresse à son existence. Qui est-elle ? Qui l'a tuée ? Une enquête s'impose. Une anonyme devenue héroïne qu'on tente de cerner au travers des bribes de réalité : ce qu'en disent les autres mais aussi grâce ou à cause de ses écrits (un journal et même un manuscrit). Une femme aux prises avec son passé ? Et si le crime se trouvait là, dans l'enfance ? Le récit prend alors une autre tournure : comment se construire malgré ses blessures ? Sous ses airs de roman policier, Le Jeu Tue L. est une histoire d'amour.

Le roman est référencé et est donc disponible à la commande dans les librairies. Sur Mens, vous pourrez le trouver à la librairie La Palpitante et à la poterie l'Aubépin.

Au plaisir de nous retrouver autour de ce roman dans les mois à venir !

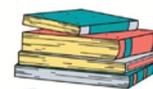
Bénédicte MORO
 Le Jeu Tue L.

LA MÉDIATHÈQUE DE MENS



Les médiathèques du Trièves vous proposent : un nouveau service

Dès le 18 mai
RÉSERVEZ-EMPORTEZ !



+ de prêts + longtemps

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER

1^{er} acte de la nouvelle municipalité : 20 000 euros supplémentaires pour les nouveaux élus !

A l'heure où la crise du coronavirus a frappé durement notre pays, crise sociale et économique plongeant de nombreuses entreprises et personnes dans les difficultés parfois insurmontables, chômage, précarité etc...les nouveaux élus mensois ont été particulièrement charitables...Envers eux-mêmes.... En doublant voire plus les indemnités actuellement en vigueur.

Lors du conseil municipal du 9 juin, nous nous sommes étonnés d'une telle augmentation.

L'explication donnée par le maire et le responsable des finances nous laisse pantois : l'augmentation des indemnités serait destinée à récompenser les vocations et dédommager les élus qui donnent de leur temps pour la collectivité....

Mais n'est-ce pas justement l'essence même et la grandeur du mandat de maire que de servir ses concitoyens de manière désintéressée ?

La tradition à Mens était de rester raisonnable par souci de limiter les dépenses de fonctionnement.

L'heure apparaît assez mal choisie pour augmenter fortement l'indemnité du maire et des délégués.

Et pourtant les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Les indemnités pour la nouvelle municipalité s'élèvent à 5017,97 euros par mois soit **60 215,64 euros par an**. Elle est de 1501,31 euros par mois pour le maire et de 502,38 euros par mois pour les 4 adjoints et les 3 conseillers délégués.

Les indemnités pour la précédente municipalité étaient de 3356,30 euros par mois soit **40275,53 euros par an**. Elle était la même pour le maire (à quelques euros près) que pour les 4

adjoints soit 534,40 euros par mois et de 228,08 euros pour les 3 conseillers délégués.

La différence correspond à une somme supplémentaire de pas moins de **20 000 euros par an** à la charge du contribuable mensois soit une **augmentation de près de 30%**. Les élus n'ont donc pas lésiné sur les fonds publics et se sont ainsi attribués le maximum de ce que la commune de Mens est autorisée à fixer (le maximum étant de 5087,33 euros par mois). Toutes ces données sont exprimées en valeurs brutes. (net + charges)

Force est de reconnaître que la note est salée !

Morale de l'histoire (ou plutôt absence de morale), on n'est jamais si bien servi que par soi-même....

Chacun appréciera ou pas !!!

Participation des élus « Préservons et innovons » aux différentes commissions municipales

Le premier conseil municipal du 9 juin 2020 a mis en place une partie de ses commissions de travail interne. En tant qu'élus, nous nous engageons pleinement dans ces instances et nous nous positionnerons dans un travail constructif. Nous veillerons à ce que la dynamique engagée par l'équipe de Bernard Coquet se poursuive et nous porterons le projet que nous avons proposé aux Mensois et aux Mensoises durant la campagne électorale pour le développement de la commune.

Les élus de la liste préservons et innovons dans les instances mises en place le 9 juin :

CCAS : Véronique Menvielle-Chabert

Urbanisme : Bernard Chevalier

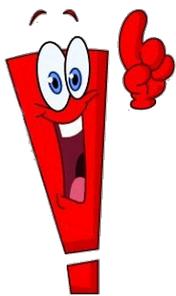
Conseil d'Administration du collège : Véronique Menvielle- Chabert (Suppléante)

Commission électorale : Jean Louis Goutel, Véronique Menvielle- Chabert, Bernard Chevalier (suppléant)

Commission appel d'offres : Bernard Chevalier, Jean Louis Goutel (suppléant)

Le maire a également annoncé la mise en place de 25 commissions et groupes de travail présidés en principe par des non élus. Là encore, nous voulons être actifs dans ces instances. D'une part, nous souhaitons que les membres de notre liste et ceux qui nous ont soutenu participent activement aux travaux pour porter des propositions constructives. D'autre part, nous sommes à l'écoute de celles et ceux qui souhaitent faire remonter des propositions, des demandes ou des avis sans participer directement aux commissions et groupes de travail. Pour nous contacter :

email : mens.preservons.innovons@gmail.com



COUP DE CŒUR OU COUP DE GUEULE, PROPOSITIONS, QUESTIONS, CRITIQUES...

Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères environ (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

DES RETOURS DE NOS LECTEURS ET DE NOS LECTRICES

C'est écrit trop petit !
Certains gris ne sont pas assez lisibles...
Une croix en couverture !!!
(catholique ou protestante ?)
Pourquoi, il n'y a plus de titre aux rubriques et pourquoi les articles ne sont pas signés ?
...

Super boulot !
Promesse tenue : le TUM a bien évolué.
Une couverture conviviale
Beaucoup d'informations
C'est dynamique !
...

Toutes les remarques bienveillantes et constructives relatives au TUM mais aussi votre présence active au sein du comité de rédaction seront toujours les bienvenues !

Nous précisons dans un prochain numéro la planification des réunions du comité de rédaction qui sera finalement retenue quand seront mieux connues les contraintes diverses imposées à la fois par l'organisation interne de l'équipe municipale et par le circuit impression et distribution postale du TUM. À ce propos, MERCI de respecter la date limite d'envoi des courriers, annonces, photos - cf l'encart page 16 -. Soit à envoyer par mail à la mairie soit à déposer sur papier libre dans la boîte aux lettres de la mairie.



Au nom de l'équipe municipale, le comité de rédaction vous souhaite à chacune et chacun un très bel été dans un bourg animé et coloré !

Les cinéphiles auront reconnu les affiches des trois films cultes.
Le grand bleu
Apocalypse now
Mary Poppins





DÉCÈS

- ULDRY KEVIN
le 19 - 06 - 2020

l'encart de l'été



Un bourg et une tradition tournés vers l'avenir !
Démambulez dans les ruelles chargées d'histoire. Admirez les paysages façonnés au fil du temps. Profitez de tout ce que vous offre ce territoire à taille humaine. Échangez avec les habitants. Profitez de notre culture de l'accueil. Et peut-être passerez-vous de touristes amis à mensois ou triévois ?
Je vous souhaite de bonnes vacances familiales, à taille humaine dans le respect des femmes, des hommes et de leur environnement.

PIERRE SUZZARINI - MAIRE DE MENS

le portrait du mois...



Cave de la halle

Place de la halle
Mens, Isère

1-15 août

LUNDI AU VENDREDI
9-12.30 & 14.30-19 h
SAMEDI : 9-19 h

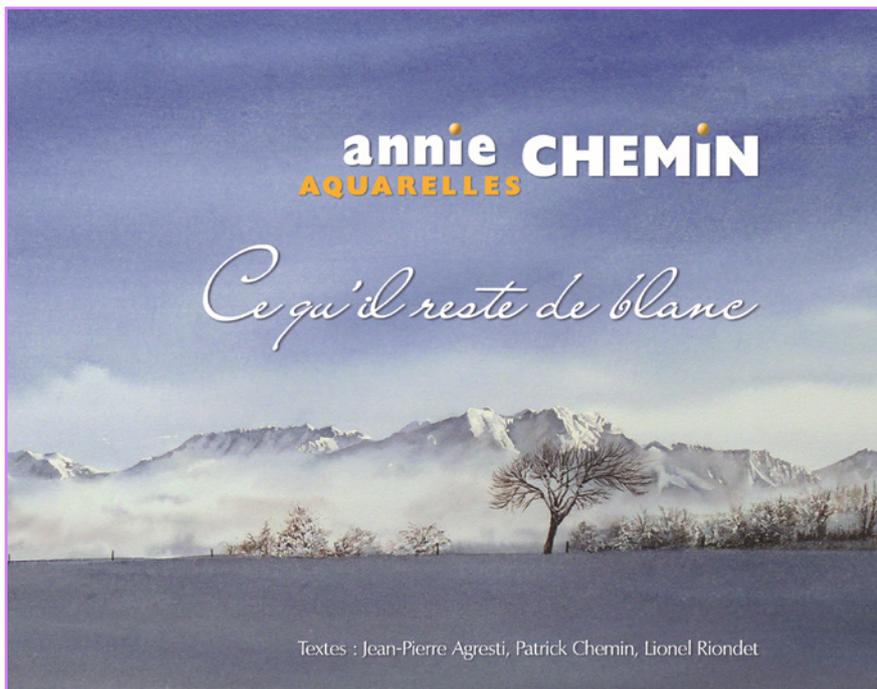
samedi 1
Vernissage
18 heures

www.anniechemin.com

Peintre aquarelliste, Annie vit à Mens et se laisse volontiers inspirer par la beauté des paysages.

Elle est active dans le monde de l'aquarelle, notamment au sein de la Société Française de l'aquarelle. Attirée par le spectacle vivant, elle a participé à différentes aventures triévoises : « Prochaines sorties », « Trièves en scène », « Théâtre Incarnat ».

Cet été, pour rencontrer l'artiste, découvrir ses œuvres et son nouveau livre : une exposition à la Cave de la Halle de Mens.



Textes : Jean-Pierre Agresti, Patrick Chemin, Lionel Riondet

Cet été...

EN JUILLET

- 13 • Retraite aux flambeaux
Marché Nocturne
- 14 • Fête foraine
Feu d'artifice
Bals

EN AOÛT

- 1 - 2 • Rallye du Trièves
- 1 - 15 • Expo Annie Chemin
- 3 - 8 • Mens Alors !
- 15 • Foire
Fête du Bourras
- 19-21 • Festi'street
- 22 • Marché Nocturne
- 23 • La Grande lézarde
- 28-30 • La Rurale

Conseil Municipal

- 07 / 07 •



Public restreint

**DATE LIMITE DE DÉPÔT
DES ARTICLES POUR LE TUM
DU MOIS DE : SEPTEMBRE
DIMANCHE 2 AOÛT**



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Pierre Suzzarini

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. Avrain, S. Breyse, E. Chabert,
C. Didier, E. Gérard, M. Moreau,
G. Vernay,

CRÉDITS PHOTOS : F Streit Jp Dordain

MAQUETTE : M. AVRAIN, M. MOREAU.

**TIRAGE : 1000 EXEMPLAIRES
INPS**

MAIRIE DE MENS :

Courriel : com@mairie-de-mens.fr

<http://www.mairie-de-mens.fr>